

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE DE REVONNAS

SEANCE DU 11 mai 2023

Délibération n° 20230511.4

<u>Nombre de conseillers :</u>	<u>Nombre de conseillers votants : 12</u>
En exercice : 14	- dont « pour » : 12
Présents : 9	- dont « contre » : 0
Absents excusés avec pouvoir : 3	- dont abstention : 0
Absent : 1	
Absent retardataire : 1	

Le jeudi 11 mai 2023 à 20h15, le conseil municipal de la commune de REVONNAS, convoqué le 05/05/2023 s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick ROCHE, à la salle du conseil en mairie.

PRÉSENTS : Mesdames Florence BERGER, Nathalie BERTRAND, Marie-Aude DABOUT, Isabelle ROUTHIAU, Hélène TESTARD et Messieurs Philippe BENMERGUI, Yoann LEVÊQUE, Patrick ROCHE et Yoann VIOLLET

ABSENTS EXCUSÉS avec pouvoir : Monsieur Aurélien BEYEKLIAN (*pouvoir à Mr Patrick ROCHE*), Madame

Amandine DARBON (*pouvoir à Mme Hélène TESTARD*),
Madame Françoise DUSSUC (*pouvoir à Mr Yoann VIOLLET*)

ABSENT : Monsieur Marc BUISSON

ABSENT RETARDATAIRE : Monsieur Thibaut MARTINEZ

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nathalie BERTRAND

OBJET :

Modification du tableau des emplois

Monsieur le Maire présente à l'assemblée :

Afin de maintenir la mise à jour apporter par le recrutement d'un apprenti en septembre 2022 et de pouvoir poursuivre le partage des tâches, il est souhaitable d'augmenter le temps de travail du secteur administratif. Pour cela, le tableau des cadres d'emploi de la commune doit être modifié.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de modifier le tableau des emplois de la commune comme ci-dessous :

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET		
Emplois	nbre	Grade(s) ou cadre d'emplois autorisé(s) par l'organe délibérant
Ouvrier Polyvalent	1	Cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES
Secrétaire de mairie	1	Cadre d'emplois des Adjoint Administratifs ou rédacteurs territoriaux
Adjoint administratif	1	Cadre d'emplois des Adjoint Administratifs
TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET		
Agent d'entretien et surveillance cantine	1	Cadres d'emplois des Adjoint techniques 28,69 h/35 ^{ème}
Agent d'entretien et surveillance cantine	1	Cadre d'emplois des Adjoint techniques 24,06h/35 ^{ème}
Agent d'entretien et surveillance cantine	1	Cadre d'emplois des Adjoint techniques 16,90h/35 ^{ème}
Agent d'entretien et surveillance cantine	1	Cadre d'emplois des Adjoint techniques 6,29h/35 ^{ème}
Agent spécialisé des écoles maternelles	1	Cadre d'emplois des ATSEM ou des Adjoint d'Animation 24,63h/35 ^{ème} annualisé.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Fixe le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité tel indiqué ci-dessus, à compter du 1er septembre 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.
Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture
Le Et publication ou notification le

Le Maire,
Patrick ROCHE

